

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire 28 octobre 2014

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le mardi 28 octobre 2014 à 19 h, à la salle du conseil de l'édifice municipal, située au 12 rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Julie Lacroix-Danis Miguel Thibault
 Sylvie Voyer Benoit Ladrie
 Yves Detroz Langis Proulx

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Charles Sirois.

Madame Joëlle Lepage, sec.-trés./adjointe, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Charles Sirois, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU
JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DE RÉCEPTION DE L'AVIS DE
CONVOCATION

Résolution No 132-14

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Sylvie Voyer, appuyée par Miguel Thibault et résolue à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir tous reçu l'avis de convocation.

RENOUVELLEMENT EMPRUNT 181-09

Résolution No 133-14

Il est proposé par Miguel Thibault, appuyé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte le renouvellement du règlement d'emprunt 181-09 (pour l'achat du camion de pompier) avec un solde restant de 52 500.00\$, le dit renouvellement sera sur un terme de 5 ans au taux en vigueur.

De plus, le signataire du renouvellement sera la directrice générale, madame Nadia Lavoie.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 134-14

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Yves Detroz que la séance soit levée. Il est 19h07.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2014

Charles Sirois
Maire

Joëlle Lepage
Sec.-très./adjoint